



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 6 mai 2022

Renouvellement des titres d'identité – La pré-demande en ligne

Pour accélérer, votre temps de présence en mairie, il est possible de faire une pré-demande en ligne de carte nationale d'identité ou de passeport sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Vous n'aurez plus besoin de renseigner le formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de titre d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Attention : cette démarche en ligne ne dispense pas de se rendre au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier.

Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes :

<https://www.cher.gouv.fr/Media/Multimedia/Demarches-administratives/Carte-nationale-d-identite/CNI-et-passeports-Carte-des-communes-du-Cher>

Vous devrez retirer votre nouveau titre au guichet de la mairie de dépôt.

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX